

Mémoire

**L'information régionale et communautaire, un des leviers
de l'occupation des territoires**

Mémoire déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Dans le cadre de la consultation publique
*« Pour une information au service de l'intérêt public.
Orientation du ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine »*

Présenté par



**Solidarité
rurale
du Québec**

Septembre 2011

Table des matières

Avant-propos.....	4
1. L'information, un levier de l'occupation des territoires	5
2. Le nouveau modèle de régulation des médias.....	6
3. La plateforme, un bon outil.....	6
4. Les médias communautaires en ligne	9
5. Au-delà de ces consultations...	11
Bibliographie.....	12

Avant-propos

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 100 membres corporatifs et de plusieurs dizaines de membres individuels, la Coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité.

Les positions exprimées dans ce mémoire s'appuient sur les valeurs qui animent sa Coalition depuis sa fondation et sur une approche de développement globale, durable, ouverte sur le monde et qui privilégie le regard territorial pour mieux saisir les réalités complexes et hétérogènes des communautés et des territoires du Québec. Ces valeurs et approches de développement sont articulées dans la Déclaration du monde rural.

Déclaration du monde rural

États généraux du monde rural, réunis à Montréal les 3, 4 et 5 février 1991

Conscients de leurs responsabilités face aux Québécoises et aux Québécois;

Convaincus que le monde rural est actuellement confronté à une grave crise structurelle dans tous les secteurs de l'activité humaine et naturelle;

Décidés à prendre en main le développement général et particulier du milieu rural;

Prêts à vivre en solidarité d'action dans chacune des régions et entre elles;

Assurés de parler au nom de l'intérêt particulier et général des citoyennes et des citoyens du milieu rural;

S'engagent solennellement :

À tout mettre en œuvre dans leur domaine d'interventions respectif pour favoriser la concrétisation du modèle de développement rural tel que défini par l'exercice des États généraux;

À respecter les éléments spécifiques qui ont été dégagés et qui sont à la base de l'édification de la nouvelle ruralité. Ces éléments sont les suivants :

- La valorisation de la personne;
- La prise en charge, par le milieu, de son avenir;
- Le respect et la promotion des valeurs régionales et locales;
- La concertation des partenaires locaux et régionaux;
- La diversification de la base économique régionale;
- La protection et la régénération des ressources;
- Le rééquilibrage des pouvoirs politiques du haut vers le bas;
- La promotion de mesures alternatives pour un développement durable.

Par cet engagement, nous nous rangeons résolument aux côtés de ceux et celles qui travaillent à inventer et à bâtir une nouvelle société rurale et non pas aux côtés de ceux et celles qui considèrent la désertification de l'espace rural comme une fatalité.

1. L'information, un levier de l'occupation des territoires

Solidarité rurale du Québec (SRQ) a toujours accordé une grande importance aux dossiers relatifs à l'information d'intérêt public. Elle est intervenue dans de nombreux débats sur ce thème depuis sa fondation, notamment par la rédaction de mémoires déposés au CRTC dans le cadre de consultations publiques, mais aussi par la rédaction de ses avis sur le développement rural déposés au gouvernement du Québec.

Récemment, Solidarité rurale a déposé un autre avis au gouvernement du Québec à la suite de la démarche sur l'occupation des territoires entreprise en 2008. Rappelons-nous que, forte de l'engagement des leaders de plus d'une vingtaine d'organisations nationales issues de la société civile, Solidarité rurale avait mis en branle un vaste chantier de réflexion collective et de consultation nationale au terme desquels une vision porteuse et partagée de l'occupation des territoires a émergé. Cette vision a été entérinée dans la Déclaration de Shawinigan et présentée dans l'avis « Occupation des territoires : Pour un Québec fort de ses communautés »¹.

Le thème de l'information a fait l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre de cette démarche sur l'occupation des territoires. Il ressort de l'exercice que la **réappropriation collective** des territoires passe par la valorisation de l'information locale et régionale. Certaines propositions d'actions à entreprendre pour que les ruraux s'approprient réellement leur coin de pays ont fait l'objet d'un consensus :

- Revoir le rôle des diffuseurs publics dans la valorisation de l'information régionale.
- Renforcer les capacités des médias communautaires et locaux au moyen de la formation.
- Explorer des voies visant à valoriser l'information régionale dans les nouveaux médias.
- Mener des campagnes d'information sur les régions pour accroître la connaissance qu'ont les Québécois de leur territoire et des milieux ruraux.
- Encourager l'innovation et les initiatives mobilisant de nouveaux partenariats pour la production et la diffusion de l'information (exemples : partenariat national-local entre un diffuseur public et des médias communautaires dans les régions, partenariat région-université-cégep, etc.).

Une passerelle entre la ville et les villages

Aussi, l'information a été clairement établie comme étant la première des conditions à rassembler pour bâtir des ponts entre les territoires, notamment au chapitre de la complémentarité rurale-urbaine. Pourquoi? Parce que l'information forge les perceptions entre les villages, les villes et les régions plus que tout autre facteur. Parce que l'information constitue un des nerfs du développement économique et parce que l'information est la base sur laquelle sera construite la passerelle qui permettra de combler le fossé entre le rural et l'urbain et de passer à une ère de solidarité.

¹ L'avis « Occupation des territoires : Pour un Québec fort de ses communautés » peut être téléchargé à cette adresse : www.ruralite.qc.ca/fichiers/dossiers/Avis_SRQ_Occupation_des_territoires.pdf

Solidarité rurale du Québec est heureuse de voir que la question de l'accès à de l'information locale et régionale est au cœur des priorités du ministère et que celui-ci reconnaît son importance sur le plan démocratique, économique, social et politique d'un territoire. Aussi, nous croyons que les orientations proposées à ce chapitre sont un pas dans la bonne direction.

Toutefois, bien que le document de consultation aborde la question de la « **montréalisation** » des médias, il ne fait que l'effleurer et ne propose aucune orientation qui, à court ou à moyen terme, pourrait régler le problème. Solidarité rurale ne voit pas comment les médias nationaux seront plus enclins à diffuser de l'information locale ou régionale et comment il serait possible de s'attaquer au réel cœur du problème, soit la concentration des centres de décision des lignes éditoriales dans la métropole. Il est fort à parier que ceci ne fera que creuser encore plus les fossés de perceptions entre les ruraux et les urbains.

On est 8 millions. Faut se... connaître!

2. Le nouveau modèle de régulation des médias

Solidarité rurale du Québec, sans entrer dans le débat sur le sujet des modèles de régulation des médias, veut profiter de l'occasion qui lui est donnée pour exprimer ses préoccupations sur les mécanismes assurant la qualité globale de l'information au Québec et particulièrement dans les régions. Elle désire attirer l'attention de la ministre sur l'importance capitale de mettre en place des modèles de régulation qui garantiront une information diversifiée, pertinente et de qualité pour tous et par des journalistes professionnels et libres de contraintes idéologiques pour mener à bien leur mission d'intérêt public.

3. La plateforme, un bon outil

Solidarité rurale du Québec reconnaît que le projet de plateforme d'information régionale et interrégionale est une initiative pertinente qui permettrait d'arriver à une plus grande valorisation des complémentarités territoriales en facilitant l'accès à l'information régionale. Dans son avis sur l'occupation des territoires, SRQ recommandait d'ailleurs au gouvernement d'aménager un cadre incitatif favorisant l'innovation à cet effet et soulignait l'importance de soutenir la diffusion des connaissances sur les territoires pour favoriser l'émulation, les interactions et les partenariats. Qui plus est, parmi une liste d'exemples de projets de complémentarité rurale-urbaine hypothétiques, SRQ avait amené l'idée que Télé-Québec puisse s'associer avec les médias communautaires pour la diffusion d'information régionale afin de renforcer l'expertise locale et en favoriser la diffusion. D'ailleurs, rappelons que dans son premier avis pour une politique gouvernementale de développement rural, Solidarité rurale écrivait :

« Parce que les médias communautaires sont l'ultime outil d'une citoyenneté rurale entière, le gouvernement doit aider à la mise en place d'une agence de presse rurale et régionale. Elle permettrait au réseau communautaire d'offrir un service réellement

destiné aux populations vivant à l'extérieur des centres urbains de Québec et de Montréal, en plus d'être un lien entre la ville et la campagne. Ici, grâce à ses équipements et à son expertise, Télé-Québec devrait être amenée à jouer un rôle de leader. »

Cependant, SRQ précise que tous doivent être conscients que cette plateforme est un outil, et que comme tous les outils, s'ils restent dans leur coffre au fond du garage, ils ne serviront à rien. Une attention particulière devra être portée à la promotion auprès d'un large public de cette plateforme et de son contenu.

Il arrive aussi que les outils soient difficiles d'accès parce que remisés trop haut sur une étagère. Solidarité rurale voudrait rappeler à la ministre que de nombreux citoyens du Québec n'ont pas encore accès à Internet à haute vitesse. Et pas nécessairement dans les régions peuplées d'épinettes. Certains voient le mât du stade olympique de leur balcon, mais ne peuvent pas télécharger de contenu vidéo sur le web! Rappelons également que la question de l'accès à Internet n'est pas seulement une question de disponibilité de bande passante. Pour certaines tranches de la société, le prix peut s'avérer prohibitif.

Réponses à certaines questions de consultation

- *Question 1 - Croyez-vous que la population québécoise des autres régions connaît bien les réalités de votre région?*

Non. De façon générale, les régions ou territoires du Québec ne connaissent pas bien les réalités des autres et parfois même leurs propres réalités. Il est vrai que certains faits sont mieux connus que d'autres. À Percé, on trouve un rocher; à Val-d'Or, de l'or et à Montréal, des nids-de-poule. Mais qu'en est-il des enjeux? Certains bénéficient d'une large couverture médiatique, notamment lorsqu'il est question d'environnement ou d'énergie. Notons à cet effet que, selon des sondages de Léger Marketing, le développement durable serait le grand thème rassembleur au Québec, c'est-à-dire celui pour lequel les différences quant aux opinions et à la perception des enjeux sont les plus faibles entre les urbains et les ruraux. Mais au-delà de la prise de conscience des défis qui guettent les territoires québécois, peu de gens peuvent se targuer de connaître les réalités et leurs tenants et aboutissants tels que les vivent les différentes communautés au quotidien. Pourquoi? Parce que rarement les médias abordent les enjeux sous l'angle des réalités vécues en région pour plutôt se limiter à ce qui intéresse les urbains. La « montréalisation » des médias, ce n'est pas seulement parler de Montréal dans les médias, c'est aussi parler de ce qui intéresse Montréal et sous un angle montréalais. Solidarité rurale s'inquiète qu'à plus ou moins long terme, cette situation entraîne des pressions fortes sur la question identitaire québécoise qui se nourrit pourtant de la saveur de toutes nos communautés.

- *Question 2 - Quel type d'information (actualité politique, économique, sociale, culturelle, sportive, etc.) devrait être présenté sur la nouvelle plateforme?*

Afin de créer les conditions gagnantes d'un sain débat démocratique, de fournir les connaissances permettant la prise de décision et le développement économique ou, encore, d'ouvrir les esprits et permettre la création artistique, les citoyens et les leaders des communautés

du Québec doivent avoir accès à du contenu d'actualité diversifié. De façon générale, les journaux proposent un éventail d'information qui a fait ses preuves : actualité politique, économique, sociale, culturelle, sportive et scientifique. La façon dont sera organisé le contenu est une chose. L'essentiel est quand même de produire de l'information de qualité pertinente pour tous les milieux.

- *Question 6 et question 8 - Souhaiteriez-vous que des espaces blogues soient inclus sur la plateforme afin de permettre les échanges? Quel espace les réseaux sociaux doivent-ils occuper sur la plateforme?*

Solidarité rurale du Québec appuie sans réserve la création d'espace libre d'intérêt corporatif et politique où les citoyens peuvent participer aux débats de société en exprimant leurs opinions de façon respectueuse. Donner la parole aux gens sur des sujets pertinents pour eux, à l'échelle d'un quartier, d'une communauté, d'une région ou du Québec tout entier, favorise la mobilisation, la participation citoyenne et la prise en charge du développement. En d'autres mots, la capacité de s'exprimer permet l'ancrage sur le territoire. Cela dit, ces espaces devraient être animés par des animateurs afin que les débats soient productifs, plutôt qu'être seulement gérés par des modérateurs.

- *Question 7 - Cette nouvelle plateforme devrait-elle prévoir des applications pour les téléphones intelligents et les tablettes numériques?*

Solidarité rurale du Québec est d'avis que les choix technologiques qui seront faits devront être pris selon des principes d'équité et de solidarité sociale ainsi que d'accès au savoir, soit les principes « b » et « f » de la Loi sur le développement durable. Si des applications sont développées pour des appareils de communications tels des téléphones intelligents et des tablettes numériques, il importe que les citoyens ne possédant pas ce genre de matériel électronique ne soient pas pénalisés en matière d'accès au contenu informationnel. Bref, ces choix peuvent être pertinents, mais ne doivent pas être discriminatoires.

- *Question 9 - En quoi cette plateforme peut-elle venir appuyer votre travail au quotidien (formation, équipement, ressources) ?*

Une telle plateforme peut représenter un outil particulièrement intéressant puisqu'il devrait permettre de faciliter le repérage d'information fiable provenant des milieux locaux et régionaux. Solidarité rurale du Québec publie une revue de presse quotidienne sur des thématiques touchant le monde rural. Il va sans dire que la plateforme pourrait venir faciliter nos activités de veille journalière. Cette veille permet à Solidarité rurale de remplir sa mission auprès des milieux ruraux et de jouer son rôle d'instance-conseil auprès du gouvernement.

4. Les médias communautaires en ligne

Réponses à certaines questions de consultation

- *Question 1 - En quarante ans, le milieu des communications a grandement évolué au Québec et les médias communautaires ont dû s'adapter aux nouvelles réalités. Comment percevez-vous la mission de ce type de média aujourd'hui et comment envisagez-vous son rôle et ses modes de diffusion pour l'avenir?*

En janvier 1999, dans son avis pour une Politique gouvernementale de développement rural remis au gouvernement du Québec, Solidarité rurale prenait position sur la question des médias communautaires :

« Pour les médias plus traditionnels d'information telle la presse écrite et électronique, force est de constater la concentration des entreprises publiques et privées. À l'ère de l'information, les lois du marché ont gommé l'information rurale. Demeurent, comme seules voix pour une information régionale et rurale adéquate, les médias communautaires. Les gouvernements devraient encourager et supporter la "professionnalisation" des employés de ce secteur et revoir les règles publicitaires le régissant. En contrepartie, ce réseau devrait s'astreindre aux normes professionnelles établies en matière de rigueur, d'indépendance, de qualité et de régularité. L'accès à l'information et sa circulation dans le monde rural constituent des enjeux de développement culturel et économique et un tremplin pour les échanges entre les ruraux et les urbains. Dans la guerre contre l'ignorance, et pour paraphraser le général de Gaulle durant la Seconde Guerre mondiale, il ferait bon entendre sur les ondes "Le Québec parle au Québécois" ».

Près de 13 ans plus tard, les positions de Solidarité rurale du Québec sur le rôle des médias communautaires et leur importance demeurent toujours aussi pertinentes.

Concernant leur mode de diffusion, peu importe le moyen choisi, l'important est de favoriser l'accès à l'information au sein des territoires desservis par ces médias communautaires. Ces choix de mode de diffusion doivent être basés sur les réalités inhérentes aux milieux, tant géographiques, sociales qu'économiques. Les médias communautaires de la Gaspésie doivent composer avec des réalités différentes de ceux de Montréal.

- *Question 2 - Le programme d'aide aux médias communautaires soutient les initiatives d'appropriation collective d'un moyen de communication et d'information. La problématique de l'accès aux médias est-elle toujours d'actualité avec l'arrivée des nouveaux médias?*

Oui, l'accès aux médias, même avec l'arrivée des nouveaux médias, est toujours d'actualité. Premièrement, parce que, comme mentionné précédemment, encore beaucoup de milieux ruraux n'ont pas accès à Internet à haute vitesse. Deuxièmement, parce que, au terme des activités de réflexion et de consultation tenues dans le cadre de la démarche sur l'occupation des territoires, il s'est dégagé un fort consensus voulant que la quantité et la qualité de l'information locale et régionale offerte soient déficientes en dehors des centres urbains. Rappelons que l'avis sur l'occupation des territoires spécifie qu'un des quatre enjeux de l'occupation des territoires est de

« *s'approprier les territoires* ». Une des façons d'y arriver passe justement par la valorisation de l'information locale et régionale. Les médias communautaires, notamment s'ils sont soutenus collectivement par la population, sont des leviers de première importance à cet effet.

- *Question 3 - Le soutien de l'État est-il toujours pertinent? Devrait-il être actualisé en fonction des nouveaux enjeux de communication qui caractérisent l'univers des médias aujourd'hui?*

L'importance des médias communautaires, particulièrement dans le contexte de convergence des médias et de « montréalisation » de l'information, est capitale dans les régions. L'information indépendante et différenciée diffusée par ces organismes est une composante essentielle à tout débat démocratique ainsi qu'au développement social, culturel et économique de nos communautés. Pour cette seule considération, il nous appert que le soutien de l'État est pertinent et nécessaire.

Dans un monde où les biens, les capitaux, les gens et les idées peuvent parcourir la planète en un clic de souris, Solidarité rurale du Québec observe qu'Internet peut s'avérer un moyen de rapprocher les gens d'une même communauté (territoriale, mais aussi de pratique ou d'intérêt). Cette observation s'applique aussi aux médias d'information d'intérêt public. Les nouveaux médias hyperlocaux sur le web en sont un bel exemple. Au Québec, le cas de *RueMasson.com* est éloquent. Ce média hyperlocal offre à ses lecteurs en ligne de l'information journalistique de proximité sur l'actualité à l'échelle d'un pâté de maison du quartier Rosemont à Montréal. Difficile d'être plus ancré dans un milieu. Conséquemment, Solidarité rurale du Québec est d'avis que l'exclusion du programme d'aide d'un média communautaire sur la base du choix de diffuser exclusivement son contenu sur Internet n'a plus de raison d'être. L'ancrage territorial est beaucoup plus complexe que la portée en kilomètre d'une onde de radio, tout comme le choix du moyen utilisé ne fait pas le caractère communautaire d'un média.

Considérant qu'il existe autant de cas d'espèce que de territoires au Québec, Solidarité rurale du Québec tient à rappeler à la ministre que les solutions « mur à mur » ne sont jamais porteuses de succès. Aussi, les médias communautaires des milieux ruraux ou éloignés doivent conjuguer avec des réalités particulières dans la réalisation de leurs activités journalistiques, notamment en matière de démographie (plus petit bassin de lecteurs ou d'auditeurs) et de superficie de territoire à couvrir. La modulation des aides et des programmes gouvernementaux est assurément la voie à emprunter pour atténuer les externalités négatives territoriales.

5. Au-delà de ces consultations...

Solidarité rurale du Québec souhaite conclure son mémoire en exprimant son inquiétude face aux médias qui font du « pain et des jeux » et qui ont défini pour une grande partie de la population un modèle « d'information facile ». Plus souvent percutante que pertinente. Ce modèle du « prendre et jeter » n'aide en rien à l'évolution et au développement durable d'une société.

Télé-Québec ne peut pas contrer cette situation, mais peut du moins s'avérer un moyen collectif d'équilibrer la situation. À cet effet, Solidarité rurale du Québec recommande que la télévision publique québécoise voie ses moyens financiers ainsi que son autonomie augmentés, que les régions bénéficient davantage de sa présence (production en région, meilleures couvertures des thèmes régionaux, etc.) et que Télé-Québec et son contenu soient mieux valorisés auprès de la population en général (publicité de masse).

Enfin, Solidarité rurale du Québec invite le ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à aller encore plus loin dans ses orientations. L'information d'intérêt public est un des leviers de l'occupation des territoires et est partie prenante de l'expression de sa vision. C'est une des clés maîtresses pour réaliser « *un Québec fort de ses communautés* ».

Bibliographie

MDDEP. *Loi sur le développement durable. Chapitre II, article 6. Les principes*, 2 p. [En ligne].
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf>

Solidarité rurale du Québec (1999). *Avis. Pour une Politique gouvernementale de développement rural*, 44 p. [En ligne]. http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/dossiers/Avis_final_10-1-99.pdf

Solidarité rurale du Québec (2010), *Avis. Occupation des territoires : Pour un Québec fort de ses communautés*, 74 p. [En ligne].
http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/dossiers/Avis_SRQ_Occupation_des_territoires.pdf